

**Postulat Amélie Cherbuin et consorts – Réduction des risques en milieu festif vaudois : un laboratoire mobile**

*Texte déposé*

Dans le cadre de la politique de réduction des risques, le canton de Berne a mis en place depuis 1998 des laboratoires mobiles permettant de tester la composition des drogues consommées lors de soirées électro. Ces *drug checking* mobiles existent depuis une quinzaine d'années en Suisse alémanique.

Ces contrôles sont effectués chaque année dans une dizaine de manifestations — des petits clubs aux grands événements comme la *Streetparade* — dans le cadre d'un projet de prévention mené avec « Réseau contact » pour le canton de Berne, « *Streetwork* » pour la ville de Zurich et « *Suchthilfe Region Basel* » pour Bâle.

En été 2017, le canton de Genève, en collaboration avec l'association « Première ligne » a fait venir en test un de ces laboratoires mobiles de Berne lors de la Lake Parade. Cette expérience a mis en exergue que, parfois, certains produits sont hautement dosés en substances actives, ce qui est particulièrement dangereux. Dans cette situation, ce laboratoire mobile permet aux intervenants de déclencher une alerte et ainsi permettre une information préventive collective relative aux drogues en circulation.

L'objectif de ces analyses sur place est également de permettre de réduire les risques encourus lors de la consommation. Grâce à un entretien individuel, dispensé pendant le temps dévolu à l'analyse, soit environ 20 minutes, des conseils sont donnés au consommateur par des travailleurs sociaux spécialisés. Ils en profitent pour aborder de manière plus générale la question des comportements à risque — consommation fréquente, mélanges de substances, etc. — et lorsque le résultat de l'analyse tombe, un conseil est donné sur la prise du produit, notamment si ce dernier est trop puissant ou si la personne est déjà sous l'emprise d'autres substances.<sup>1</sup>

Le cannabis, l'ecstasy, la cocaïne et les amphétamines constituent les substances illégales les plus souvent consommées. Elles le sont par des consommateurs expérimentés qui ont en moyenne entre 18 et 30 ans, et 25 % d'entre eux disposent d'un diplôme d'une haute école.

Outre le canton de Berne, il existe des dispositifs de *drug checking* dans la ville de Zurich, dans les cantons de Bâle-Ville et de Bâle Campagne, et suite au test à la Lake Parade, il existe un projet à visée pérenne qui est sur le point d'aboutir sur le canton de Genève.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité d'organiser un dispositif de type laboratoire mobile, en s'inspirant des modèles existants, et qui pourrait être mis à disposition, lors de manifestations festives, sur l'ensemble du territoire vaudois.

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.*

(Signé) Amélie Cherbuin  
et 32 cosignataires

*Développement*

**Mme Amélie Cherbuin (SOC) :** — Contrairement à ce que l'on pense, la consommation de stupéfiants n'est pas un mal réservé aux toxicomanes notoires ou aux requérants d'asile. Vous avez toutes et tous des

---

<sup>1</sup> <http://www.infodrog.ch/milieu-festif-drug-checking.html>

jeunes de votre famille — enfants et petits-enfants, neveux et nièces — qui peuvent être amenés à consommer ponctuellement, le vendredi ou le samedi soir. La pression de la semaine, le stress, la nécessité de se dépasser toujours plus, les incertitudes, tout cela incite fortement à décompresser en soirée, y compris chez nos cadres en col blanc.

De nouvelles drogues envahissent le marché et le phénomène des ventes directes est de plus en plus observé dans l'espace festif alternatif. Les reventes ne sont pas le fait de réseaux organisés, mais plutôt d'usagers ou de dealers isolés ayant obtenu le produit via internet et se livrant à de petits trafics. En effet, avec les Pays-Bas et le Royaume Uni, la Suisse fait partie des pays qui comptent le plus de dealers sur le *darknet* par rapport à leur population. Il s'agit principalement de substances psychotropes synthétisées artificiellement, par opposition aux drogues d'origine végétale comme le cannabis ou la cocaïne, ou semi-synthétiques comme l'héroïne ou le LSD. Certains de ces produits de synthèse sont avalés, mais peuvent être aussi sniffés, plus rarement fumés ou injectés. Ces substances peuvent avoir des effets comparables aux stupéfiants classiques, mais elles sont souvent plus puissantes et donc très dangereuses. Souvent, les gens ne savent pas réellement ce qu'ils consomment. Les dealers disent qu'il s'agit d'ecstasy ou de *speed*, mais il peut s'agir d'un nouveau produit de synthèse (NPS) inconnu sur le marché.

Dès lors, il serait très utile, pour un consommateur occasionnel, de faire analyser le comprimé qu'il vient d'acheter, sans risque pour sa consommation et sans jugement. Cette possibilité participerait à une réduction des risques pragmatique, effective et sélective de la consommation de stupéfiants. De plus, pour les intervenants, c'est un bon moyen d'entrer en contact avec les consommateurs et de s'employer à la prévention. Pouvoir leur dire que le produit entre leurs mains est particulièrement pur peut éviter des accidents. Grâce à un entretien individuel dispensé pendant le temps dévolu à l'analyse, soit environ 20 minutes, des conseils sont donnés aux consommateurs par des travailleurs sociaux. En cas de produit frelaté, un laboratoire mobile permet aux intervenants de déclencher une alerte et ainsi de permettre une information préventive collective relative aux drogues en circulation.

A Zurich et à Berne, un panel de mesures de réduction des risques, dont le *drug checking*, est bien implanté. Force est de constater que le canton de Vaud ne dispose, à l'heure actuelle, d'aucun dispositif de réduction des risques en milieu festif. C'est pour cette raison que nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité d'organiser un dispositif de type laboratoire mobile, en s'inspirant des modèles existants, qui pourrait être mis à disposition lors de manifestations festives, sur tout l'ensemble du territoire vaudois.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**